



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Cabinet

Saint-Pierre, le 31 mars 2014

COMMUNIQUE

Fermeture exceptionnelle des établissements scolaires (maternelles et primaires)

Une épaisse et exceptionnelle couche de verglas de l'ordre de 2 à 4 cm est attendue d'ici demain matin. Un cumul de neige cet après-midi et cette nuit de l'ordre de 5 à 10 cm, viendra accroître le danger pour la population.

C'est pourquoi, en accord avec les maires, le président de la collectivité territoriale et les représentants des établissements scolaires publics et privés, le préfet a décidé, au titre de la prévention des risques, de fermer cet après-midi et demain matin les écoles maternelles et primaires de l'archipel.

De même, les bus scolaires seront interdits de circulation.

Demain matin, après consultation de météo France et des services de la DTAM, il sera décidé de la poursuite ou non de la fermeture des établissements scolaires concernés.

La préfecture recommande à tous, une extrême prudence.